

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET PRINCIPAL
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le 21 mars à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CROS Monique, IZARD Julien, LUCAS André, MARCO Claude, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM CAZALS Christophe, MARQUET Nathalie.

Pouvoir de M. CAZALS Christophe à M. ROUCAYROL Guy, de MME MARQUET Nathalie à M. BONAVIDA Claude.

Secrétaire de séance : MME CALON Mauricette

Membres en exercice 14, présents 12, absents excusés 2.

Voix pour 13, contre 0, abstention 1



Vu l'article L 2121-31 du code général des collectivités territoriales,
 Monsieur le Président présente au Conseil d'administration le compte administratif 2022



Où l'exposé de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2022 et arrête ainsi les comptes :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalisation de l'exercice 2022	section de fonctionnement	727 139.36	1 025 503.97	298 364.61
	section d'investissement	1 096 155.35	900 396.29	- 195 759.06
reports de l'exercice 2021	report de fonctionnement (002)		85 871.56	
	report d'investissement (001)		245 272.18	
TOTAL (réalisations + reports)		1 823 294.71	2 257 044.00	433 749.29
restes à réaliser à reporter en 2023	section de fonctionnement			
	section d'investissement	63 446.00	180 693.00	
	TOTAL à reporter en 2022	63 446.00	180 693.00	
RESULTAT CUMULE	section de fonctionnement	727 139.36	1 111 375.53	384 236.17
	section d'investissement	1 159 601.35	1 326 361.47	166 760.12
	TOTAL CUMULE	1 886 740.71	2 437 737.00	550 996.29

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.


 Le Maire,
 ROUCAYROL Guy
